

Le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE) en Vaucluse

Un nouveau service pour accompagner les propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique, le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE).

Qu'est-ce que le service d'accompagnement à la rénovation énergétique ?

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'État, les Régions et les Départements, en collaboration avec les collectivités locales, proposent aux habitants la mise en place d'un nouveau service pour accompagner les propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique, le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE). Ce dispositif vise à conseiller et accompagner les propriétaires de logements, les copropriétés et les propriétaires de locaux dits de petits tertiaires dans le cadre de leurs projets de travaux, dans les choix techniques et de matériaux et dans la mobilisation des aides financières. Le but : réduire leur consommation d'énergie et ainsi leurs factures et les émissions de CO².

CONTACT

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

 [0490161500](tel:0490161500)

 [CONTACTER](#)

Quels sont les objectifs et missions du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique ?

En faisant le choix de solliciter le service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE), vous bénéficiez de nombreux avantages pour réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration du confort et de la performance énergétique de votre logement :

- **Le gain de temps** : le SARE vous apporte une information ciblée et adaptée à votre projet,
- **L'accompagnement gratuit et neutre** : le SARE vous guide pour la réalisation de votre projet de rénovation gratuitement,
- **Des conseils fiables et personnalisés** : le SARE permet de vous orienter vers des solutions adaptées à votre projet et des professionnels qualifiés,
- **L'expertise des conseillers et conseillères** : les équipes du SARE connaissent parfaitement les problématiques liées à l'amélioration de l'habitat,
- **Un suivi global** : vous pouvez profiter d'un accompagnement complet de la conception du projet dans sa globalité jusqu'à la réception des travaux.

En Vaucluse, selon votre secteur géographique, pour bénéficier du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE), contactez l'ALTE, le CEDER ou le PNRL :

Pour connaître l'Espace Conseil le plus proche de chez vous, veuillez-vous connecter à l'adresse suivante :

<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr> ou par tél au : 0 808 800 700

Ou contacter directement selon votre territoire :

- ALTE : <https://alte-provence.org/particuliers/contacter-un-conseiller-energie/> ou tél 04 90 74 09 18 (Tout le département sauf Haut-Vaucluse)
- CEDER : <https://www.ceder-provence.org/> ou tél 04 90 36 39 16 (Haut-Vaucluse)

Ces trois entités organisent également des visites de maisons performantes, balades thermiques, conférences et animations diverses en lien avec les collectivités locales dans le but de mobiliser les habitants sur la question de la performance énergétique.



Ce service SARE est cofinancé par le Département de Vaucluse, votre Communauté de communes ou Communauté d'Agglomération, et le programme CEE.

Des aides qui peuvent se cumuler :

Ce Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique, peut venir en complément des aides de l'ANAH, notamment

MaPrimeRénov' https://www.maprimerenov.gouv.fr/prweb/PRAuth/app/AIDES_/BPNVw/

et du Dispositif Départemental pour la Sobriété Énergétique (DDSE) [Les aides aux travaux pour la rénovation thermique et aux équipements pour la transition énergétique - Vaucluse](#)

Pour une simulation des aides éligibles pour votre projet de travaux :

<https://france-renov.gouv.fr/aides/simulation>



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09